

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 40
Pouvoirs : 4
Votants : 44

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 09/12/2020

Le 15 décembre 2020, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Nicole DUGELAY (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Charlotte LEGEAY, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ECONOMIE – Acquisition des locaux COMABI à Trévoux – Demandes de subvention

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de l'Economie, informe le Conseil que la Communauté de communes a décidé d'acquérir, en lieu et place de la Ville de Trévoux, des locaux appartenant à la société COMABI TUBESCA située sur le parc d'activités de Trévoux au prix de 380 000 €. (Délibération du Conseil communautaire du 26 novembre 2020 n°2020C139)

Cette société est en effet propriétaire d'un tènement situé au 69, allée des Filiéristes et cadastrée AB 170 (1 554 m²) et AB 253 (5 360 m²). Ces deux parcelles comprennent deux bâtiments : un bâtiment A d'une surface d'environ 340 m² sur un seul niveau qui servait de salles de formation et un bâtiment B d'une surface d'environ 300 m² sur deux niveaux dont il ne subsiste que les murs et le toit. Le reste de la propriété est constitué d'un parking et d'espaces verts.

L'objectif est de pouvoir développer un projet économique et d'insertion professionnelle en lien avec le parc d'activités de Trévoux mais aussi de permettre la relocalisation d'activités actuellement situées dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Trévoux. Ce projet permettra dans le même temps la réhabilitation de bâtiments vétustes et en friche.

M. Yves DUMOULIN précise que des aides financières sont possibles au titre de l'Etat - DETR 2021 sur la ligne Soutien à l'activité économique et de l'emploi (acquisitions foncières, construction et réhabilitation de bâtiments) et de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Contrat Dombes (renforcement de l'attractivité et de l'économie locale).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à la majorité (2 abstentions M. Patrick CHARRONDIERE et Mme Amina LEGHNIDER) :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour l'acquisition des locaux à la Société COMABI en vue de développer un projet économique comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
Acquisition	380 000 €	Région AURA (Contrat Dombes)	114 000 €	30 %
		Etat (DETR)	114 000 €	30 %
		Reste à charge de la CCDSV	152 000 €	40 %
Total HT	380 000 €	Total	380 000 €	100 %

- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tous documents se rapportant à ces demandes de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au Budget Principal 2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

05 JAN. 2021

A Trévoux, le 15/12/2020

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201215-2020C165-V2-DE

Affichage le :

05 JAN. 2021

Le Président,
Marc PECHOUX

